



COMMUNE DE ROLLE

Grand-Rue 44 – CP 1224 – 1180 Rolle

Tél. 021 822 44 44 – www.rolle.ch

MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 14 novembre 2017



Législature 2016 - 2021

Communiqué de la Municipalité N° 12

Rolle, le 31 octobre 2017

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 14 novembre prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Engagement d'un nouveau chef de la Voirie et des espaces verts

La mise au concours du poste après la tragique disparition de feu Gérald Gremaud a suscité une dizaine de candidatures, dont 3 retenues pour des entretiens. Le choix de la Municipalité s'est porté sur M. Jean-Louis Katsuraki, au bénéfice d'une longue expérience dans ce domaine, au même titre qu'à la tête d'un corps de sapeurs-pompiers professionnels. Citoyen français âgé de 56 ans, marié à une Suisse, père d'une fille scolarisée à Coppet, M. Katsuraki organise son déménagement sur La Côte. Son entrée en fonctions à Rolle est prévue avant la fin de l'année.

2. Terrasses estivales dans la Grand-Rue

Les autorisations données en 2016, et renouvelées pour la saison estivale 2017 à l'Arentèle et au Churchill Pub pour des terrasses éphémères ont provoqué, par la suppression de places de parc (deux par terrasse) des plaintes réitérées de commerçants ; et l'intervention d'un avocat au nom d'un autre établissement public... La Municipalité a donc décidé, à regret mais aussi dans la perspective des futurs travaux au centre-ville, de supprimer en 2018 la mise à disposition de places de parking dans la Grand-Rue à des fins commerciales. Cette décision pourra cas échéant être reconsidérée à la faveur de nouveaux aménagements en centre-ville, le moment venu.

3. Commissions consultatives

Sur propositions du groupe Rose-Vert du Conseil communal, la Municipalité a validé les mutations suivantes :

- **Conat** : Mmes Mirka Lessi et Véronique Perrelet remplacent Mmes Jasmine Menamkat et Arbenita Zejna.
- **Cocise** : Mme Arlette Dévaud Praz remplace Mme Arbenita Zejna.
- **Commission de la culture** : Mme Lucette Schmutz remplace Mme Jasmine Menamkat, qui fait dorénavant partie du comité du 700^{ème} et Mme Malika Manaa remplace Mme Aude Weber. Enfin, dernière mutation en date, Mme Valérie Daout va remplacer M. Yves Guisolan.

4. Fusion 3 communes

Le processus en cours depuis l'acceptation, par les trois corps délibérants, du préavis sollicitant un crédit de Fr. 200'000.— pour la poursuite du projet, a connu un lancement haut en couleur le 24 août dernier par la réunion des populations d'Essertines-sur-Rolle, Tartegnin et Rolle à Essertines. Ce fut l'occasion aussi, outre une fusion de fromages..., de récolter les premières inscriptions aux 10 groupes de travail appelés à plancher sur la question. A ce jour, quelque 90 personnes ont répondu favorablement à l'invitation des trois Municipalités. Une première séance plénière a été convoquée le 7 novembre prochain à Rolle ; les travaux des groupes commenceront début janvier 2018. Toute précision à cet égard sous : www.3communes.ch

5. Au Maupas : projet de DDP pour la SCHR

Le droit de superficie distinct et permanent accordé à la Société Coopérative d'Habitation de Rolle, par préavis 2011-2016 / N° 32 pour une durée de 70 ans, s'applique sur une surface de 3'700 m² détachée de la parcelle 525 destinée à la construction de logements à loyer modéré et de surfaces d'utilité publique. Une rente, calculée sur un prix du terrain de Fr. 410.—/m² et sur le taux d'intérêt de référence de 1.5 %, sera facturée à la SCHR dès la 21^{ème} année. Cela correspondra à quelque Fr. 22'000.— de rente annuelle.

6. Nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux

Le service juridique du Canton, appelé à valider le nouveau règlement et ses tarifs approuvés par le Conseil communal dans sa séance du 3 octobre 2017, a estimé peu réaliste de voir ce document signé par le Conseil d'Etat avant la fin de l'année. Il faudra donc facturer l'année 2017 aux tarifs actuels, et non selon ceux prévus par le préavis ; un effet rétroactif au 1^{er} janvier avec des chiffres validés seulement en octobre par le CC pourrait en effet susciter une procédure de recours. Les nouveaux tarifs sont donc reportés d'une année, ce qui engendrera un manque à gagner de l'ordre de Fr. 300'000.— environ dans les comptes 2017.

7. Révision des statuts du SIDERE

Le 3 octobre 2017, le Codir de l'association annonce cette opération selon un calendrier prévoyant, au cours du 1^{er} trimestre 2018, l'acceptation de cette révision par les conseils communaux/généraux des communes membres. Dans l'intervalle, elles sont invitées à examiner le projet par une commission ad hoc (de chaque commune) appelée à rendre son rapport à sa Municipalité. A Rolle, la séance aura lieu le 14 novembre à 20h.00 à la salle Chinnet.

8. Phase 1 de l'étude « réseau cyclable régional »

Le financement de son étude a été approuvé par le Conseil intercommunal de Régionyon, par le préavis N° 59-2015, répondant ainsi aux objectifs du Plan directeur régional pour la mobilité douce. Les objectifs poursuivis par ce réseau cyclable sont définis en 3 catégories : rapide, maillé et local. La mise en œuvre par secteurs (région rolloise) se concentrera sur les 2 premiers niveaux de typologie (réseaux rapide et maillé) et se coordonnera avec l'échelon local pour assurer cohérence et continuité. La Municipalité a validé le projet et assuré Régionyon de son intérêt à poursuivre l'étude « région rolloise », mais pour autant que priorité soit donnée aux voies principales, avant les axes dits alternatifs.

9. Nouveau plan de prévoyance de la CIP

Par lettre du 12 octobre 2017, le conseil d'administration de la Caisse intercommunale de pensions annonce l'entrée en vigueur de ce nouveau plan dès le 1^{er} janvier 2019. Cette décision fait suite à l'information donnée le 23 juin sur « la nécessité d'une adaptation du plan de prévoyance afin d'assurer l'équilibre financier de la Caisse à long terme et de respecter les objectifs fixés par le droit fédéral », et à la séance extraordinaire des délégués à Savigny tenue le 14 septembre 2017. Les mesures prises par la CIP concernent plus précisément :

- une diminution du taux technique de 3.25 à 2.25 %
- l'âge d'entrée avancé de 23 à 22 ans
- une durée des années de cotisations allongée de 40 à 42 ans
- l'âge terme repoussé de 63 à 64 ans.

Les taux de cotisations retenus par la Municipalité dès l'année 2019, parmi les 3 modèles soumis à son approbation, sont les suivants :

Année	2019	2020	dès 2022
Assurés	9 %	9 %	9 %
Employeur	19 %	19.5 %	20 %

* * * * *

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Le Secrétaire 
 Denys Jaquet  Pascal Petter

Annexe : communiqué de presse sur la fermeture partielle de la route des Quatre-Communes (durée environ 8 mois) avec plan des transports publics dès le 6 novembre 2017



**Travaux de rénovation de la route des Quatre-Communes
Tronçon fermé entre les avenues du Jura et Général-Guisan
Dès le 6 novembre 2017 - Durée environ 8 mois**



Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous informe que d'importants travaux de rénovation en surface et en sous-sol à la route des Quatre-Communes entraîneront la fermeture partielle du tronçon entre les avenues du Jura et Général-Guisan.

Des déviations seront mises en place dans le secteur afin d'assurer la sécurité des piétons et notamment des nombreux écoliers qui se rendent chaque jour au complexe scolaire du Martinet.

- **Au nord**, sur la route de l'Etraz, les automobilistes seront invités à emprunter l'avenue du Jura s'ils se rendent à l'ouest et la route de la Vallée pour rejoindre le centre-ville.
- Les véhicules provenant **de l'ouest et du sud** seront redirigés sur l'avenue Général-Guisan, par les chemins de Veyrassat puis Jaques-Dalcroze.
- **A l'est**, sur l'avenue Général-Guisan, le tronçon entre le chemin Jaques-Dalcroze et la route des Quatre-Communes sera mis en sens unique d'est en ouest. Il restera toutefois à double sens pour les cyclistes.

De plus, deux itinéraires de mobilité douce permettent déjà aux piétons et vélos de contourner la zone de chantier en toute sécurité. Merci d'avance à chacun de se conformer à la signalisation mise en place.

Des modifications interviendront également sur les lignes de bus transitant dans le secteur. Le plan des transports publics de Rolle au verso vous permettra de visualiser ces différents changements.

Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site internet communal (www.rolle.ch) et l'application mobile. Ces supports seront mis à jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre patience, La Municipalité vous présente, Mesdames, Messieurs, l'expression de ses sentiments distingués.

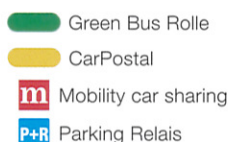
La Municipalité



Téléchargez l'application « Rolle » disponible sur Google Play et App Store!

Plan des transports publics de Rolle, dès le 6 novembre 2017

Rolle
Bus régionaux
et urbains
Valable dès le 06.11.2017



Lignes 835 / 841 GBR / 841 GBR Le Vernay :

De novembre 2017 à juillet 2018, travaux à la Route des Quatre-Communes. Mise en place d'une déviation* et création d'un arrêt provisoire pour remplacer l'arrêt Déchetterie.

* Se référer au plan travaux affiché aux arrêts



Notes complémentaires :

Les travaux entraîneront la suppression de l'arrêt de bus « Quatre-Communes ». Les deux lignes concernées seront modifiées comme suit :

- Les usagers de la **ligne 835** en provenance ou en direction de l'ouest devront se rendre à l'arrêt « La Prairie » pour prendre leur bus. A noter toutefois que l'heure de départ sera avancée de quelques minutes par rapport à l'horaire habituel et que ce point de montée ne sera pas desservi le week-end et les jours fériés.
- La **ligne 841** assurera la liaison entre la gare et la déchetterie par le nord, sans transiter par la zone de chantier.

Sur ces deux lignes (**835 et 841**), l'arrêt « Déchetterie » sera temporairement déplacé sur la route de l'Etraz, à l'ouest du giratoire du Creux-du-Mas. Cette modification ne concerne toutefois pas la ligne 836.

Des informations précises seront transmises par CarPostal dans les bus et aux arrêts concernés.